



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :
[lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

- Chômage technique à Cléon.
- Intérim : esclavage !!!
- Congés annuels.
- Négos sur les salaires.

Mardi 2 mars 2021

Infos, comptes rendus...également sur l'application : [CGT-renault.com](https://www.cgt-renault.com)

Rappel : les élus CGT tiennent une permanence au local syndical, (BAT G, 1er étage, couloir D, repère D2) tous les mercredis de 12H30 à 14H30 et vous invitent à venir échanger sur la situation, problèmes de salaire...

Chômage technique à Cléon ?

A Cléon, la direction a décidé de programmer des réunions de CSE extraordinaires tous les jeudi pour faire le point sur la situation et annoncer d'éventuelles journées non travaillées.

- Déjà annoncé : JCC le 26 (et le 27 pour les SD, fonderie...) Journée non travaillée le 5, également le 12 dans certains secteurs (à confirmer)... D'autres sites sont touchés (4 semaines d'arrêt pour flins en mars/avril, la direction annonce que cela aura des conséquences pour le GMPE à Cléon...).

En central, la direction du groupe a annoncé que l'impact de cette crise sur les fabrications de cléon serait «modéré», alors qu'il est jugé «significatif» pour Flins, le Mans, Douai et STA.

Attention, à partir du 5 mars, ce ne «serais» plus des JCC mais du chômage partiel. **Jeudi 25 février la direction a engagé une négociation sur un accord APLD pour les usines (Activité Partielle de Longue Durée) et prévoit des négociations «locales» sur le sujet.**

La direction estime le nombre de véhicules Renault qui ne pourraient pas être fabriqués à 100 000, **véhicules qu'il faudra «rattraper»** à partir de juillet, date à laquelle le problème des composants électroniques pourrait être réglé.

Attention aux congés d'été !!! Attention aux samedis et allongements des séances de travail obligatoires !!!

Les élus CGT ont prévenu la direction, nous n'accepterons pas la remise en cause des congés et le travail obligatoire...

Ce n'est pas aux salariés de payer pour les errances d'un système devenu fou. Il faudra que les salariés soient prêts à réagir au cas où...

Crise des semi conducteurs : Une crise qui pourrait durer jusqu'en 2022 ?

Les semi-conducteurs sont très présents dans les nouveaux véhicules . Renault nous dit qu'il faudrait 4 à 6 mois pour les fabriquer, ce serait, d'après la direction, un délai incompressible.

La demande a été forte pour fabriquer des consoles de jeux pendant le confinement, arrivée de la 5G, le marché automobile Chinois est en forte progression...et nous sommes dépendant à 100% de l'Asie pour les composants électroniques.

De plus cette pénurie fait «monter les prix», ce qui n'arrange pas la situation...encore un des travers du système capitaliste, tout est bon pour faire du pognon, et tant pis si des milliers de salariés se retrouvent au chômage !!!

Intérim : esclavage moderne !!!

C'est l'hécatombe dans l'intérim, les contrats « à la semaine» ne sont pas renouvelés et les intérimaires sont prévenus au dernier moment, c'est un manque de respect total vis à vis des intérimaires. La direction considère les salariés intérimaires comme une simple variable d'ajustement, en oubliant qu'ils ou elles ont aussi des familles à faire vivre !!!

Les élus CGT ont fait part de leur colère et écoëurement par rapport à cette situation en réunion de CSE. La direction a pris note...

Congés annuels : beaucoup de questions des salariés(es) suite au média «ambigue» (N°2).

Ce qu'écrit la direction : «L'usine sera fermée en semaines 31, 32 et 33 sauf dérogation sectorielle. La quatrième semaine de congés sera positionnée ultérieurement en fonction de la demande de nos clients».

Une formulation «pas très claire» en effet...

Ce qui est sûr, c'est que les congés annuels : c'est **4 semaines consécutives pour tous les salariés qui le souhaitent** et pas 3 (La CGT a déjà, par le passé, déposé plainte contre la volonté d'une précédente direction de ne donner que 3 semaines, l'inspection du travail avait alors recadré la direction et donné raison à la CGT).

"Nos congés, on en a besoin, pas question d'y renoncer. Et vu la situation sanitaire, sociale... on en a encore plus besoin que d'habitude !".

GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE
Tel : 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34
www.cgt-renault.com - e-mail : cgtrenault@gmail.com



Les NAO 2021 traduisent la politique antisociale de la Direction Générale : Pas d'Augmentation Générale des Salaires ! Des Augmentations Individuelles, au compte-goutte !

La Direction Générale n'a que faire de son personnel !

2020 fût une année difficile pour l'ensemble des familles des salariés du Groupe Renault, et de la population en générale. Nous aurions pu imaginer une certaine humanité de l'employeur, il n'en est rien.

La direction générale, et le Conseil d'Administration du Groupe Renault n'a qu'un seul objectif « mettre à profit » tous les moyens existants pour faire chuter les coûts fixes. Ces mêmes personnes qui se disent attentives au bien de tous se servent en premier et ne laissent aux salariés que leurs miettes !

Lors de la présentation des résultats financiers M. De Meo a remercié l'ensemble des salariés pour les efforts accomplis en 2020. Une bonne poignée de mains, voire peut être une bonne

tape dans le dos, le salarié se trouvant devant la porte, voilà comment la direction générale juge ses salariés !

En 2020, les salariés des usines sont venus produire des véhicules dans des conditions sanitaires difficiles, bien souvent avec la peur au ventre. Les salariés des fonctions globales ingénierie et tertiaire ont assuré la continuité de leurs activités dans des conditions de travail détériorées (travail à domicile, ergonomie dégradée, surcharge de travail, risques psychosociaux) ...

Merci à tous pour les tâches accomplies, en revanche nous pouvons distribuer un carton rouge à nos principaux dirigeants, pour leur mépris !



Les salariés sont mis à contribution pour payer la stratégie financière du constructeur !

Le plan d'économies annoncé depuis plusieurs mois concerne 4600 salariés en France et 15000 dans le monde. Dans les fonctions globales, ce sont 2500 départs dont 1900 RCC (Ruptures Conventionnelles Collectives).

Pour financer l'Activité Partielle en 2020, la direction a ponctionné dans nos congés (CTI, CTC, Compte transitoire, CA,) pour le maintien de notre rémunération, le reste étant financé par les pouvoirs publics, nos impôts et pour les plus vulnérables par la sécurité sociale, **l'entreprise n'a nullement été mise à contribution !**



Ce sont les salariés, les pouvoirs publics, nos clients (augmentation des prix de vente de nos véhicules) qui financent le plan d'économie de l'entreprise.

Le train de vie de nos principaux dirigeants, le mercato organisé par ces derniers, à la recherche de tel ou tel talent, « nous le payons, et cher » !

Nos dirigeants ne restent jamais en manque d'imagination pour faire payer aux autres leur absence de stratégie industrielle !

Pour 2021 ils utilisent la « nouvelle ARME » décidée par le Gouvernement, l'Activité Partielle Longue Durée (APLD). Les Fonctions Globales (Ingénierie & Tertiaire) le subissent depuis le 12 Février : 1 journée de chômage par semaine.

A partir de jeudi 25 février 2021 des négociations débutent pour mettre en APLD l'ensemble des sites industriels du Groupe Renault. Encore une belle aubaine pour que nos patrons atteignent leurs objectifs de baisse des coûts fixes, comme si nous, salariés, n'étions qu'une variable d'ajustement !

Financement de l'APLD :

- **Pouvoirs publics** : 60% du salaire brut, dans la limite de 4,5 fois le smic (environ 7000 €/mois)
- **Entreprise** : 10% du salaire brut
- **Soit 70% du salaire brut.** Cette indemnité n'est **pas soumise à cotisations sociales**, donc cela représente **84% de notre rémunération nette.**

Chez Renault : 1 jour de congé pour 5 jours de chômage, pour maintenir la rémunération nette. Tous les salariés gagnant moins de 7000€ participent à la solidarité financière avec les cadres dirigeants.

Synthèse des mesures salariales :

APR	ETAM	CADRE
Mesures liées à l'ancienneté		
Dispositifs spécifiques & réglementaires		
Mesures Individuelles y compris Accord Reconnaissance		
Attention particulière dans le cadre de l'égalité H/F sur la rémunération		
Ces mesures représentent une enveloppe de 0,3%		
Abondement au PERECO jusqu'à 300€ pour des versements volontaires		

Calendrier des ressources :

Janvier :	Versement de 50% des primes encadrement de 2020	
Mars :	Intéressement financier (exercice 2020) 200 € uniformes + 50 € pour 100 € de rémunération moyenne mensuelle brut intéressement	
Avril :	Pour les APR	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
	Pour les ETAM :	Parcours d'accompagnement individuel Primes de performance individuelle de 1 000 €, 700 € ou 400 €
	Pour les Cadres :	Parcours d'accompagnement individuel Part Variable de la rémunération
Juin :	Allocation de vacances APR et ETAM - montant uniforme de 280,06 € - montant hiérarchisé de 224,01 € au coefficient 100 Non affecté par le chômage partiel	
Juillet :	Versement de 50% des primes encadrement de 2021	
	Pour les APR :	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
Octobre :	Pour les APR :	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
Novembre :	Allocation de fin d'année APR et ETAM - montant hiérarchisé de 302,67 € au coefficient 100 Non affecté par le chômage partiel	
Décembre :	Pour les APR :	Parcours d'accompagnement individuel Compléments de carrière et Unité d'Expérience Métier
A date anniversaire :	Pour les APR, ETAM et Cadres : ancienneté	
Avril à décembre :	Pour les APR, promotions ETAM; Pour les ETAM, promotions Cadre	

La CGT réclame la transparence la plus totale sur le rôle de chacun des dirigeants de l'entreprise au sein de toutes les structures rattachées à Renault, ce qu'ils perçoivent sous toutes les formes et à quels titres !